

# ACTE PUBLIÉ LE 27 FÉVRIER 2024

Département de l'Essonne  
Arrondissement d'Evry  
Service : Marchés publics

## COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS DECISION DU MAIRE

N° 6/2024

**Objet** : Travaux d'aménagement de la crèche familiale évoluant en crèche 30 berceaux — Notification du marché public alloti.

Le Maire de la commune de Fleury-Mérogis,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération n° 7/2020 du conseil municipal du 02/06/2020, visée en préfecture le 05/06/2020, portant délégation accordées au Maire par le conseil municipal,

Vu la consultation en procédure adaptée des entreprises sous le n° 23T016, pour les travaux d'aménagement de la crèche familiale évoluant en crèche 30 berceaux, alloti en 10 lots,

Vu l'analyse des offres,

Considérant la nécessité de faire appel à des entreprises extérieures, compétent pour effectuer les travaux,

Considérant la commune, qui ne dispose pas en interne des moyens humains et techniques nécessaires pour effectuer ces travaux,

### DECIDE

**Article 1** : de signer avec les entreprises suivantes un marché public alloti comme suit, ainsi que toutes les pièces afférentes à sa bonne exécution :

- Lot 1 démolition – gros œuvre – ravalement : entreprise ALTAIS CREATION D'ESPACES, sise 102 boulevard Saint-Denis, à Courbevoie (92400), pour un montant de 123 306.00 € HT, soit 147 967.20 € TTC
- Lot 2 étanchéité : entreprise ALTAIS CREATION D'ESPACES, sise 102 boulevard Saint-Denis, à Courbevoie (92400), pour un montant de 25 827.32 € HT € HT, soit 30 992.78 € TTC
- Lot 3 cloisons – doublage – faux plafonds : entreprise CARL CONSTRUCTION, sise 305 rue de Meaux, à Vaujours (93410), pour un montant de 65 046.97 € HT, soit 78 056.37 € TTC
- Lot 4 menuiseries extérieures aluminium : entreprise CARL CONSTRUCTION, sise 305 rue de Meaux, à Vaujours (93410), pour un montant de 79 197.14 € HT, soit 95 036.57 € TTC
- Lot 5 menuiseries intérieures : entreprise GILET Père et Fils, sise 19 rue Marceau, à Paray-Vieille-Poste (91550), pour un montant de 31 993.15 € HT, soit 38 391.78 € TTC
- Lot 6 revêtement sols souples : entreprise SOPRIBAT, sise 2 rue du Petit Fief, à Sainte-Geneviève-des-Bois (91700), pour un montant de 10 348.50 € HT, soit 12 418.20 € TTC
- Lot 7 peinture : entreprise SINGH BATIMENT, sise chemin des Prés, à Dammartin-en-Goële (77230), pour un montant de 14 043.97 € HT, soit 16 852.77 € TTC
- Lot 8 électricité – courant fort et courant faible : entreprise EJP, sise 10 rue de Blazy, à Juvisy-sur-Orge (91260), pour un montant de 64 232.69 € HT, soit 77 079.23 € TTC
- Lot 9 plomberie – sanitaires – chauffage – climatisation ventilation : entreprise OSEOH, sise 6 rue des Meules, à Marolles-en-Brie (94400), pour un montant de 196 868.00 € HT € HT, soit 236 241.60 € TTC
- Lot 10 carrelage faïence : entreprise GOBAT, sise 47 rue Jules Ferry, à Morsang-sur-Orge (91390), pour un montant de 21 987.63 € HT, soit 26 385.16 € TTC

# ACTE PUBLIÉ LE 27 FÉVRIER 2024

Article 2 : dit que les crédits seront inscrits au budget 2024,

Article 3 : un exemplaire de la présente décision sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de l'Essonne
- Monsieur le Trésorier principal de Sainte-Geneviève-des-Bois
- L'entreprise attributaire du contrat

Fait à Fleury-Mérogis, le 11 JAN 2024

Olivier CORZANI  
Maire de Fleury-Mérogis  
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

